OAI

ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS-CONSEILS

Numéro du certificat : n° 98121

CERTIFICAT URBANISTE-AMENAGEUR (PERSONNE PHYSIQUE)

Projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire

Ce projet est suivi par le membre OAI en

☐ mission complète (conception et direction des travaux)
☒ mission partielle (sans la phase direction des travaux)

Par la présente, l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils certifie que,

Madame ISABELLE VAN DRIESSCHE

domicilé(e) à LUXEMBOURG 14, RUE VAUBAN

est inscrit(e) au tableau des urbanistes-aménageurs exerçant à titre d'indépendant G.D.L.

sous le numéro UP/0318

Le présent certificat habilite son titulaire à présenter auprès des instances publiques des projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire, prévus à l'article 4 de la loi du 13 décembre 1989.

Luxembourg, le 14/02/2023

Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils Luxembourg

Pierre HURT
Directeur

Ce certificat est uniquement valable pour le projet ci-après:

- commune: BERTRANGE
- objet: MOPO PAP QE 'CDV, ROUTE DE LONGWY'
- localité: BERTRANGE
- rue: , Route de Longwy
- n° de cadastre: 1382/1815(partie);1400/4960(partie);1403/4145(partie)
- maître de l'ouvrage: Commune de Bertrange, Bertrange

Certifié conforme le 14 février 2023 par signature du titulaire

Le certificat original, dont le fond est imprimé en orange, est réservé à l'administration communale compétente.

Article 4 de la loi du 13 décembre 1989 portant organisation des professions d'architecte et d'ingénieur-conseil (cf. Médiathèque du site www.oai.lu rubrique «publications» => «législation»). L'authenticité et la traçabilité du présent certificat sont garanties par le numéro unique mentionné en haut de page. Pour tout renseignement, il vous est loisible de contacter le secrétariat OAI (oai@oai.lu, tél. 42 24 06).